

**ARRETE REGLEMENTANT A TITRE TEMPORAIRE LA CIRCULATION
LORS DES TRAVAUX D'IMPLANTATION DE POTEAUX TELECOMS**

Le Maire de Chênex,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8^e partie - signalisation temporaire ;

Vu la demande de l'entreprise DA SOLUTIONS en date du 12.10.2023, afin de réaliser les travaux d'implantation de poteaux télécoms ;

Considérant qu'en raison du déroulement de ces travaux en agglomération sur la Route du Biollay.

ARRETE

ARTICLE 1 : Du 16.10.2023 au 16.11.2023 inclus, la circulation est réglementée en agglomération sur la Route du Biollay, pour permettre de réaliser les travaux d'implantation de poteaux télécoms ;

ARTICLE 2 : Les restrictions ou prescriptions sur les conditions de circulation et de stationnement qui peuvent être imposées au droit des chantiers courants sont les suivantes :

- **Interdiction de stationner aux véhicules légers et poids lourds**
- **Interdiction de dépasser pour les véhicules légers et poids lourds**
- **Circulation alternée manuellement**
- **Vitesse limitée à 50 km/h**

ARTICLE 3 : La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services de la commune, par l'entreprise DA SOLUTIONS.

ARTICLE 4 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté, qui sera affiché, sera transmis à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Valleiry ;
- La police municipale pluricommunale du Vuache ;
- L'entreprise DA SOLUTIONS.

Fait à Chênex, 13.10.2023

P/O Le Maire,
Le 1^{er} Adjoint,
Léon DUVAL



Sujet : demande d'arrêté de circulation pour des implantations de poteaux télécoms

De : <charlinegasquet@dasolutionstelecoms.com>

Date : 12/10/2023, 11:34

Pour : <mairie@chenex.fr>

Copie à : <cindybertrand@dasolutionstelecoms.com>, <diogoandre@dasolutionstelecoms.com>

Bonjour,

Je vous transmets une demande d'arrêté de circulation pour des implantations de poteaux télécoms pour le raccordement de la fibre optique.

Ainsi je vous joins la liste des zones de travaux à réaliser :

301 ROUTE DU BIOLLAY	CHENEX	8007029	Implantation	BS7	9307
254 ROUTE DU BIOLLAY	CHENEX	8007030	Implantation	BS7	9307

Cordialement,

Charline GASQUET

pôle GC - POTEAUX

Téléphone : 0475522626

Portable : 06.49.07.15.18



13 Avenue d'Aygu
26200 Montélimar
dasolutions.fr

Nous vous invitons à ne traiter cet email que si vous êtes en activité.

Si ce mail vous parvient en dehors de vos heures de travail ou pendant vos congés,

il n'appelle pas de réponse avant votre retour.

ISO 9001 : 2015



— Pièces jointes : —

DEMANDE ARRETE CHENEX.pdf

596 Ko